

vention doit consister dans une rapide mise en carte du portrait obtenu, et tout fait croire que la réussite dépend uniquement de l'irréprochable moyen par lequel le cliché deviendra le dessin en carte.

Il faut encore que les opérations soient infiniment rapides pour obtenir à la fois un bon cliché, le développer, le perforer et faire la mise en train du métier; encore ne nous paraît-il possible d'obtenir par ce procédé autre chose qu'un tissu du genre camaïeu, en ton sur ton, et non pas en couleur, car il nous échappe complètement de concevoir comment on pourrait mettre en train, dans un temps bien plus long que celui indiqué, les nuances nombreuses et variées que comporte la reproduction d'une figure humaine.

Vraisemblablement, on sera renseigné avant peu sur cette invention, qui n'est pas américaine, mais qui nous paraît cependant possible avec plus de réserve sur le temps nécessaire à l'exécution; le velours Grégoire, dont le secret est perdu, montre le degré de perfection qu'on peut atteindre dans le tissu; quant à la rapidité à obtenir, depuis les découvertes d'Edison on peut tout espérer.... Si nous signalons avec empressement toutes les nouveautés qui peuvent intéresser la fabrique, nous devons également soutenir la cause des artistes industriels et mettre en garde le fabricant contre toutes les suggestions qui peuvent le tenter de faire de la production à outrance plutôt qu'un travail artistique.

La composition est l'œuvre de l'artiste, alors que l'instantané ne demande aucune connaissance du dessin, aussi ne faut-il pas laisser choir la mise en carte — œuvre d'art — entre les mains du photographe, simple praticien; si Saint-Etienne traitait dans cette voie et s'enrichissait dans la photographie, la réputation qui lui a été faite par le Reboner serait bientôt perdue et on verrait notre belle industrie du broché prendre le chemin de l'étranger, comme il est advenu à l'arme de luxe lorsque les artistes ciseleurs vinrent à manquer, étant allés à Paris où ils étaient mieux rémunérés.

Mais c'est peut-être s'alarmer d'un danger bien éloigné?... Hélas! 1900 est proche et à l'Exposition on pourra voir ce clou : *lettsage photographique*.

## MANIFESTATIONS BLANQUISTES

### au Père-Lachaise

VIENTES BAGARRES. — PLUS BEURS BLESSÉS

Paris, 8 janvier. — Les socialistes sont allés aujourd'hui au Père-Lachaise manifester sur la tombe de Blanqui. Mais comme il fallait le prévoir, on raison de la division du parti à l'occasion des événements actuels entre les rochefortistes et les antirochefortistes, des bagarres s'y sont produites.

Les partisans de M. Rochefort s'étaient donné rendez-vous dans un établissement de l'avenue de la République, dès une heure la salle de cet établissement était pleine de monde, mais les adversaires de M. Rochefort y étaient aussi nombreux et de vives altercations ont eu lieu.

À deux heures et quart les partisans de M. Rochefort, parus lesquels se trouvent MM. Paulin Méry, Ernest Roche, députés et Gabriel, ancien député, se dirigent vers le Père Lachaise précédés d'une immense colonne d'immortelles rouges offerte par l'Internationale.

Les adversaires les suivent en criant : Vive Zola! A bas Rochefort! Les rochefortistes répondent par les cris de : Vive Rochefort! Vive l'armée! Vive la patrie!

Et c'est en poussant ces cris divers que les manifestants arrivent à la porte du cimetière où un service d'ordre a été organisé.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Après les manifestations ont lieu devant la tombe de Blanqui où se trouvent déjà des blanquistes dreyfusistes autour de M. Albert Jollès, rédacteur de l'Avance. Au moment où les rochefortistes sont signalés, M. Jollès prononce un discours dans lequel il émettait vis-à-vis les « aux amis de Blanqui » s'alliant aux socialistes et aux officiers faussaires.

Les dreyfusistes se retirent à leur tour. Une nouvelle rencontre s'est produite.

Après leur sortie du cimetière, les nationalistes ont descendu en groupes l'avenue de la République en chantant : Conspuez Zola! pendant que les dreyfusistes socialistes et anarchistes se rendaient à la salle Lavoisier et accouraient à la fin d'une colonne de la jeunesse blanquistes qu'ils avaient réussi à arracher de la tombe de Blanqui et en travers de laquelle ils avaient mis une grande pancarte sur laquelle on lisait : Rochefort est mort!

Une collecte a été faite pour l'anarchiste Libertad, blessé grièvement au cours de la bagarre autour de la tombe, et les autres anarchistes blessés.

Les rochefortistes, sont allés sous les fenêtres de l'Internationale, rue Montmartre acclamer M. Rochefort.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

Après, les dreyfusistes revenant avec la couronne de la salle Lavoisier pour l'apporter à l'Avance; mais, arrivés devant la rue du Croissant, des membres de la jeunesse blanquistes, qui s'y étaient massés, se précipitent, et, après un échange de coups de poing et de coups de canne, réussissent à reprendre leur couronne.

pendant la discussion de M. Crozet. Une automobile ayant voulu traverser la foule et franchir les discours par des aperçus de son conducteur de l'automobile que le public monnaie de cultiver.

Après la lecture de la lettre suivante :  
« Monsieur le directeur, je vous prie d'insérer, dans votre bulletin du jour, la simple note portée au dos de ma carte ci-jointe.

« Agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

« A la suite d'un désaccord survenu relativement à l'enquête ouverte à la Cour de Cassation, M. Quesnay de Beaurepaire a envoyé sa démission à un ministre de la justice.

« Chez M. Quesnay de Beaurepaire  
Paris, 8 janvier. — Un rédacteur du Soir, assis devant la maison de M. Quesnay de Beaurepaire, s'est rendu place Fossat au habillé, depuis fort longtemps, et, au lieu de lui demander des explications sur sa démission.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

« M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'est pas venu à la Cour de Cassation, a écrit au directeur du Soir, en lui adressant sa démission, qu'il n'a rien à dire sur le moment.

## Importantes révélations

### du « Petit Journal »

Paris, 8 janvier. — Le Petit Journal de demain, à propos de l'acte de haute gravité de M. Quesnay de Beaurepaire, dit qu'il aura dévoilé la liste sommaire des abus et actes de faiblesse, compromission, sur lesquels il a plusieurs des membres de la chambre criminelle.

L'article observe qu'il est à regret que la chambre criminelle ne compte pas moins de cinq membres nouveaux depuis le 1er janvier 1898.

Le Petit Journal rappelle ensuite qu'il a déjà mis, en évidence, le rôle joué par M. Manau, représentant la société, Bard, représentant la Cour de cassation, Monard, représentant le traité.

« Nous les avons montrés écartant tous les trois, le rapport du général Rogot, un rapport de quatre lignes, le rapport de M. Manau, un rapport de quatre lignes, le rapport de M. Bard, un rapport de quatre lignes, le rapport de M. Monard, un rapport de quatre lignes.

« Les conditions anormales dans lesquelles l'enquête est conduite par la chambre criminelle, ont fini par attirer l'attention des deux chambres de la Cour de cassation.

« M. Manau, premier président, au cours de l'enquête ouverte par lui sur l'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire, a dit que l'enquête n'était qu'une gravité exceptionnelle.

« Au Palais, l'indignation est si vive contre la Chambre des opérations de laquelle M. Leow, qui les a dirigées, a été nommé, que l'on se demande comment il se fait que M. Leow, qui venait d'exposer comment il avait reçu du commandant d'Allet, le jour même de la dégradation de la confiance que Dreyfus avait eue son crime à cet égard, en même temps, qu'un capitaine Lherminier.

« Le Petit Journal rappelle que M. Piquart, accusé de faux, était lui-même tombé des préventions dont il était l'objet de la part de certains magistrats de la chambre criminelle.

« Un jour de notre conférence, qu'il voulait remettre l'histoire d'un acte particulièrement anormal, et qui lui avait été dit que ces renseignements devaient s'adresser à M. Bard, dont il se bornait à suivre les instructions, et M. Piquart se serait écrié : « Je lui rends bien son affection à M. Bard, je suis d'ailleurs son principal témoin. »

« M. Bard était pas seul à s'opposer autour du témoin, poursuivi par faux. Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Le jour où M. Piquart, pour la première fois, a été entendu à la Cour de cassation, on le vit, on le fit attendre dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire.

« Je ne crois pas nécessaire de dire, en ce moment, pour la clarté de la discussion, les circonstances de la connaissance que j'ai d'incidents divers relatifs à l'enquête en revision du procès Dreyfus, étrangers aux faits sus-mémorés.

« Je n'ai, en rien à conclure ou à constater, les dépositions du capitaine de gendarmerie Herpin, et de M. Quesnay de Beaurepaire, de sais, M. le garde des sceaux, que votre intention n'était pas de m'interroger seulement sur l'incident entre M. de Beaurepaire et M. Piquart.

« Vous désirez connaître les révélations que j'ai pu exprimer et les paroles que j'ai réellement prononcées à l'occasion d'événements récents, je serais très heureux de le faire.

« J'ai protesté contre divers interviews qui m'ont fait tenir un langage que je n'ai tenu que parce que j'ai pu entendre ou depuis un an.

« La vérité est que j'ai, pour la Cour de Cassation, un respect qui n'est pas, sous ma plume, de circonstance, et que la connaissance que j'ai de vous, Monsieur le garde des sceaux, le contraint à contraire à trahir, avec moins de force, que je n'ai fait précédemment, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Pas une fois, je n'ai manqué de défendre ceux dont on soupçonne injustement, devant moi, la liberté d'appréciation des opinions qui peuvent, je ne sache pas, être énoncées, et que j'avais, en l'assurant tout ce que je pouvais, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Je n'ai manqué de défendre ceux dont on soupçonne injustement, devant moi, la liberté d'appréciation des opinions qui peuvent, je ne sache pas, être énoncées, et que j'avais, en l'assurant tout ce que je pouvais, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Je n'ai manqué de défendre ceux dont on soupçonne injustement, devant moi, la liberté d'appréciation des opinions qui peuvent, je ne sache pas, être énoncées, et que j'avais, en l'assurant tout ce que je pouvais, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Je n'ai manqué de défendre ceux dont on soupçonne injustement, devant moi, la liberté d'appréciation des opinions qui peuvent, je ne sache pas, être énoncées, et que j'avais, en l'assurant tout ce que je pouvais, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Je n'ai manqué de défendre ceux dont on soupçonne injustement, devant moi, la liberté d'appréciation des opinions qui peuvent, je ne sache pas, être énoncées, et que j'avais, en l'assurant tout ce que je pouvais, et que je ne pense, lorsque j'ai parlé de quelques uns des membres de la Chambre criminelle, ou de quelques uns des magistrats qui composent celle-ci, J'ai toujours soigneusement fait et donné les distinctions nécessaires. J'ai tenu compte du mépris pour ceux dont la partialité s'est étalée ouvertement jusque sous le pléin jour d'une audience.

« Je n